

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 14.05.2025 -----

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le cinq mai, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (7) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. COQUIO Patrick, M. THIBAUT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, M. SIMEON Franck, Mme BONENFANT Nathalie

PROCURATIONS (1) : M. PINSEMBERT Jean a donné procuration à M. SIMEON Franck

ABSENTS (4) : M. AUBERT Philippe, Mme PINARD-GONY Axelle, Mme BRYON Jocelyne, M. DELAROCHEAULION Frédéric

M. MOREL Jean-Pierre a été élu **SECRETARE**

Décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui ont été accordées :

Numéro	Date	Objet
20/2025	01/04/2025	Signature d'un devis auprès de MERLIN PIECES AUTO pour l'entretien du Jumpy pour 650,47 € TTC
21/2025	04/04/2025	Signature d'un devis auprès de la société C2R pour l'achat d'un onduleur pour le serveur de la mairie pour 780 € TTC
22/2025	04/04/2025	Signature d'un devis auprès de la société DIGITAL SONO pour l'achat de matériel pour la sono de la mairie pour 297 € TTC
23/2025	04/04/2025	Signature d'un devis auprès de la CCBP pour le marquage d'un passage piéton devant le bar pour 508,92 € TTC
24/2025	04/04/2025	Signature d'un devis auprès de la CCBP pour la fourniture et la pose de panneaux à la Reimbaudière pour 403,21 € TTC
25/2025	18/04/2025	Signature d'un devis auprès de la CCBP pour le marquage d'un passage piéton rue de l'Oisellerie pour 337,48 € TTC
26/2025	22/04/2025	Signature d'un devis auprès de la société Berger Levraut pour l'achat du logiciel BL Enfance pour la mairie pour 1 908 € TTC

Approbation du procès-verbal du conseil du 31 Mars 2025

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité (Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°17/2025

Liste des délibérations affichée le 15/05/2025

Délibération transmise en Préfecture le 13/06/2025

Attribution du marché à procédure adaptée concernant la rénovation d'une salle communale

Commande publique – Marchés publics (1.1))

Mme le Maire rappelle le projet de création d'une salle de réunion pour les associations en rénovant l'ancien garage de la mairie.

Afin de répondre à ce besoin, la commune de PLESDER a lancé une consultation d'entreprises selon une procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de Commande Publique.

Un avis d'appel public à concurrence a été publié au journal d'annonces légales et sur le profil acheteur de la commune dans Mégalis le 14 février 2025. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 11 mars 2025 à 12h00.

Les prestations font l'objet de 11 lots.

Les marchés de travaux de chaque lot sont conclus pour les besoins du marché. Trente-deux plis ont été déposés dans les délais, représentant quarante offres. Le lot n°3 n'a reçu aucune offre, il est donc déclaré infructueux.

COMMUNE DE PLESDER

PROCES VERBAL – Séance du 14.05.2025

Au vu du rapport d'analyse des offres, et suite à sa réunion du 5 mai dernier, la commission marchés en procédure adaptée propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant la meilleure note pour chacun des lots :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution (sous réserve des principes de négociations et d'intérêt général)	Montant HT de l'attribution	Montant TTC de l'attribution
Lot 1 : VRD, Terrassement, enrobés	LEMONNIER	21 240,00 €	25 488,00 €
Lot 2 : Maçonnerie	ENTREPRISE RIVIERE	46 748,52 €	56 098,22 €
Lot 3 : Charpente	Infructueux		
Lot 4 : Couverture	GAUTIER Couverture	8 833,33 €	10 600,00 €
Lot 5 : Menuiseries extérieures	Etablissements MARTIN	16 600,00 €	19 920,00 €
Lot 6 : Menuiseries intérieures	Etablissements MARTIN	857,89 €	1 029,47 €
Lot 7 : Serrurerie			
Lot 8 : Cloisons, Doublages, Isolation	LE COQ	21 800,00 €	26 160,00 €
Lot 9 : Electricité, VMC, Chauffage	COBAC	12 000,00 €	14 400,00 €
Lot 10 : Plomberie	COBAC	9 300,00 €	11 160,00 €
Lot 11 : Chape, sols, faïence, résine	BREL	8 000,00 €	9 600,00 €
Lot 12 : Peinture	AUDRAN TUAL REHABILITATION	3 914,79 €	4 697,75 €

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21 ;
Vu le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ATTRIBUER** les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution (sous réserve des principes de négociations et d'intérêt général)	Montant HT de l'attribution	Montant TTC de l'attribution
Lot 1 : VRD, Terrassement, enrobés	LEMONNIER	21 240,00 €	25 488,00 €
Lot 2 : Maçonnerie	ENTREPRISE RIVIERE	46 748,52 €	56 098,22 €
Lot 3 : Charpente	Infructueux		
Lot 4 : Couverture	GAUTIER Couverture	8 833,33 €	10 600,00 €
Lot 5 : Menuiseries extérieures	Etablissements MARTIN	16 600,00 €	19 920,00 €
Lot 6 : Menuiseries intérieures	Etablissements MARTIN	857,89 €	1 029,47 €
Lot 7 : Serrurerie			
Lot 8 : Cloisons, Doublages, Isolation	LE COQ	21 800,00 €	26 160,00 €
Lot 9 : Electricité, VMC, Chauffage	COBAC	12 000,00 €	14 400,00 €

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCÈS VERBAL – Séance du 14.05.2025

Lot 10 : Plomberie	COBAC	9 300,00 €	11 160,00 €
Lot 11 : Chape, sols, faïence, résine	BREL	8 000,00 €	9 600,00 €
Lot 12 : Peinture	AUDRAN TUAL REHABILITATION	3 914,79 €	4 697,75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°18/2025

Liste des délibérations affichée le 15/05/2025

Délibération transmise en Préfecture le 20/05/2025

Demande de subvention au titre du Dispositif Ambitions communes auprès du Département

Finances – Subventions (7.5)

Dans le cadre du dispositif d'aide aux communes du Département d'Ille-et-Vilaine, « Ambitions communes », la commune de Plesder est éligible au niveau d'accompagnement « niveau d'appui solidaire » (soutien financier jusqu'à 40% pour une subvention plafonnée à 100 000 €)

Notre projet de création d'une salle de réunion pour les associations en rénovant l'ancien garage de la mairie étant cohérent avec les projets éligibles à cette aide (Equipements communaux : Vie social), Mme le Maire sollicite, auprès du Département, l'aide « Ambitions communes » pour le financement de ce projet.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Estimation dépenses			Estimation recettes			
Objet	HT	TTC	Organisme	Intitulé	Montant	%
Maitrise d'œuvre	19 400,00 €		Etat	Fonds vert	60 000,00 €	33,2%
Audit énergétique	1 200,00 €		Région	BVEB	21 849,00 €	12,1%
Travaux	156 484,25 €		Département	Ambitions Communes	62 572,40 €	34,7%
Missions de contrôle	3 442,50 €		Auto financement		36 105,35 €	20,0%
TOTAL	180 526,75 €		TOTAL		180 526,75 €	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** une subvention au titre du dispositif Ambitions communes auprès du Département,
- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

COMMUNE DE PLESDER

PROCES VERBAL – Séance du 14.05.2025

N°19/2025
Liste des délibérations affichée le 15/05/2025
Délibération transmise en Préfecture le 20/05/2025
Demande de subvention au titre de la convention « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 »
Finances – Subventions (7.5)

Mme le Maire explique que le projet de salle des associations est inscrit dans la convention « Bien Vivre partout en Bretagne 2023-2025 » de la Communauté de communes Bretagne romantique accompagné par la Région.

Le marché de travaux ayant été attribué, il convient désormais de solliciter la subvention auprès de la Région pour le financement des travaux de création de la salle des associations de Plesder. Cette délibération annule et remplace la délibération n°35/2024, votée avant l'attribution du marché des travaux.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Estimation dépenses			Estimation recettes			
Objet	HT	TTC	Organisme	Intitulé	Montant	%
Maitrise d'œuvre	19 400,00 €		Etat	Fonds vert	60 000,00 €	33,2%
Audit énergétique	1 200,00 €		Région	BVEB	21 849,00 €	12,1%
Travaux	156 484,25 €		Département	Ambitions Communes	62 572,40 €	34,7%
Missions de contrôle	3 442,50 €		Auto financement		36 105,35 €	20,0%
TOTAL	180 526,75 €		TOTAL		180 526,75 €	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** la subvention au titre de la convention « Bien Vivre partout en Bretagne » auprès de la région, pour un montant de 21 849,00 €,
- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Tour de France : vendredi 11 juillet 2025.
- Jubilé de foot : samedi 12 juillet 2025.
- Transport scolaire RPI
- Relais des Villages le 17 mai
- Prochaine réunion du conseil municipal : Lundi 30 juin 2025 à 20h00

L'ordre du jour est épuisé
La séance est levée à 22h20

Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY



Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre MOREL

